

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1103 Décisions concernant les Services d'Etat.

n° 1103

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 août 1962

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1962

Date du numéro

31 août 1962

### TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour 2 ans et pour compter du 30 juillet 1962 (comme 2<sup>e</sup> Classe), et affectés au Dépôt de la Milice les Miliciens dont les noms suivent : Ahmed Cheik Areh, mle 2785 — Moussa Nagueye Waberi, mle 2786 — Moussa Darar Miguil, mle 2787 — Darar Mohamed Fourreh, mle 2788 — Aden Darar Ali, mle 2789 — Ahmed Ibrahim Are, mle 2790 — Kamil Nour Hoche, mle 2791 — Elmi Wallieh Boreh, mle 2792 — HaSSan Ismail Chirdon, mle 2793 — Ahmed Miguil Okie, mle 2794. Les contrats d'engagement sont souscrits à titre provisoire et deviendront définitifs dans un délai de six mois à compter de la date d'incorporation.